



COTE D'OR - DOUBS - JURA - NIEVRE - HAUTE SAONE - SAONE ET LOIRE – YONNE - TERRITOIRE DE BELFORT

STAGE REGIONAL RUNNING
GAP BAYARD CENTRE OXYGENATION
30 OCTOBRE – 3 NOVEMBRE 2023

REGLEMENT

DOCUMENT A IMPRIMER ET A REDONNER LE PREMIER JOUR DU STAGE

NOM DE L'ATHLETE.....PRENOM

Tout athlète n'étant pas capable de se comporter correctement en la matière (rangement régulier des chambres, ramassage des déchets, etc...) se verra dans l'obligation de quitter le stage.

ENTRAINEMENT : Chaque athlète sera encadré au sein de son groupe de disciplines par un entraîneur de la Ligue.

DISCIPLINE GENERALE : Chacun sera tenu de respecter scrupuleusement les points suivants :

- Respect des horaires de départ pour l'entraînement, des horaires de repas et de réunions.
- Respect des règles de vie en communauté (pas de bruit au delà de 22h00, respect du sommeil d'autrui, rangement et propreté des chambres, respect de toutes les installations mises à disposition).
- Assiduité aux entraînements et condition physique optimum grâce notamment à un temps de sommeil respectable.

LES ATHLETES MINEURS NE SONT PAS AUTORISES A SORTIR DU CENTRE EN DEHORS DES ACTIVITES PREVUES EN GROUPE PAR LA DIRECTION DU STAGE.

SANTE : Tout problème de santé même bénin devra être signalé rapidement aux responsables du groupe d'entraînement et aux responsables de la Ligue.

CHAQUE STAGIAIRE DEVRA ETRE EN POSSESSION DE SON CARNET DE SANTE

ATHLETES : Ils devront impérativement renvoyer tous les documents demandés au responsable du stage. Tout athlète se présentant sans ces documents ne pourra être admis en stage. Il est important que nous puissions contacter rapidement un membre de votre famille et il convient de remplir soigneusement la rubrique : « **personne à contacter** ».

« LES RESPONSABLES DE LA LIGUE SE RESERVENT LE DROIT APRES CONTACT AVEC LES PARENTS DE L'INTERESSE(E), D'EXCLURE TOUT ATHLETE QUI AURAIT DEROGÉ AUX REGLES DE VIE MENTIONNEES CI-DESSUS ».

Signature de l'athlète :